

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU **CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2014**

1. Institutions

La mairie de Cissé soutient l'Association des Maires de France qui a réagi aux prévisions d'économie souhaitées par le gouvernement. La motion demande :

- Le réexamen du plan de réduction des dotations accordées par l'Etat
- L'arrêt immédiat des transferts de charges et mesures normatives sources d'inflation de la dépense
- Une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et négociations afin de redéfinir les politiques publiques et européennes impactant les budgets communaux

2. Opérations foncière

2.1. Classement d'une voie

Une petite portion du CD 18 A est abandonnée par le département au profit de la commune compte-tenu du nouveau tracé de la voie accédant au rond- point de la cour d'hénon. Cette portion est classée dans le domaine public de la commune.

2.2. Semaine régionale de l'arbre

En relation avec l'association « Prom'Haies » un projet a été déposé au Conseil Régional pour l'implantation d'arbres. 2 sites ont été retenus : le terrain jouxtant la lagune de Puy et un des ancien bassin de la lagune de Cissé. Une subvention peut être accordée à hauteur maximale de 80% des aménagements.

2.3. Groupement de commandes

Lors de la réalisation d'un tronçon d'assainissement le syndicat d'eau Cissé-Quinçay en profite pour remplacer les canalisations d'eau (les 2 équipements sont dans la même tranchée élargie): la route de Chausseroy est concernée. Pour réduire les charges et mener de façon concomitante ces travaux il est judicieux de créer un groupement de commandes, hypothèse retenue et votée par le conseil. Dans ce cadre une commission d'appel d'offres doit être mise en place : D. Garnier titulaire et J. Menin suppléant sont désignés par le Conseil.

Rappelons que le montant des travaux s'élève à 180 000€ TTC

2.4.Maitrise d'œuvre pour le réseau d'assainissement

Cette opération nécessite la prestation d'un maître d'œuvre. Le Conseil décide de confier cette fonction au SIVEER

2.5.Borne de recharge pour véhicules électriques

Une délibération avait été prise en mai 2014 pour l'implantation de cet équipement à destination de la recharge des voitures électriques. Le projet concernant le Poitou-Charentes vise l'installation de 1 000 bornes par le syndicat Energies Vienne. Le coût est limité pour la commune (10%) car il y a une en prise importante (Etat: 50 %, Région : 20% et Syndicat : 20 %). La commune contribuera aux charges de fonctionnement sous forme d'une carte annuelle d'abonnement se montant à 180 € HT.

Le Conseil entérine la dernière délibération selon le modèle commun présenté à toutes les communes.

3. Voirie et réseaux

3.1.Voirie 2014

Les opérations ont été partagées entre le syndicat de voirie à hauteur de 23 000€ et directement par la commune pour les travaux d'eaux pluviales (route de Limbre, Grand'rue et route de Saint-Maur). Une subvention est versée par le département.

3.2.Groupement de commande pour l'achat du gaz et électricité

La disparition des tarifs réglementés pour les importants consommateurs d'énergie sera en vigueur dès janvier 2015. Tous les clients concernés par ces profils de contrat doivent souscrire une offre de marché avec mise en concurrence des divers fournisseurs. Le syndicat Energie Vienne propose de constituer un groupement de commande et de bénéficier des avantages de tarifs plus intéressants. Le Conseil décide d'adhérer à ce groupement.

3.3.Animaux blessés sur voies publiques

Chaque année des animaux errants sont recueillis sur la voie publique. Les animaux blessés doivent être conduits chez un vétérinaire. UN contrat avait déjà été signé avec le cabinet Touzeau de Vouillé : il est proposé de le renouveler. Le Conseil accepte la reconduction de ce contrat selon les tarifs présentés.

4. Personnel communal

Un agent occupant un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe a réussi l'examen professionnel d'adjoint 1^{ère} classe.

Le Conseil accepte d'ouvrir ce poste et de supprimer le premier.

5. Questions diverses

1. Implantation City-stade

Les 2 structures à destination des jeunes présentent un intérêt ludique. L'un d'eux sera installé derrière l'école de Puy à destination des élèves et de tous les jeunes. L'autre verra le jour à côté au centre de Cissé sur la parcelle enherbée près du parking. Des subventions sont enregistrées ; il reste à choisir le prestataire de service après visite de différents lieux.

2. Point sur les travaux de voirie

- ✓ Eaux pluviales : les travaux ont été exécutés en début d'été
- ✓ Plat d'étain : les aménagements sont achevés
- ✓ Route de Poitiers : finition de quelques reliquats de travaux

3. Point sur les travaux de bâtiments

- ✓ Ecoles de Puy :: plafond réaménagé dans la classe du directeur, réfection du réseau de liaison informatique et divers travaux d'entretien
- ✓ Ecole de Cissé : travaux d'entretien, réfection de la peinture du préau, salle de restaurant repeinte
- ✓ Divers travaux de peinture : Maison des associations, salle polyvalente, vestiaire...
- ✓ Chapelle : toiture totalement rénovée